Envoyé en préfecture le 21/11/2024
Reçu en préfecture le 21/11/2024
Publié le 21/11/2024
ID : 038-213800535-20241119-DB_241108_126-DE

Ville de Bourgoin-Jallieu

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DB_241108_126

FONCIER - AUTORISATION DE SERVITUDE CONCERNANT DES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT SUR LES PARCELLES BK 43 ET BL 25 SITUÉES AVENUE DE CHANTEREINE

Membres du Conseil municipal	
En Exercice	35
Présents	30
Votants	33
Pouvoir(s)	3
Absent(s)	2

Séance du 8 novembre 2024

Lieu : Halle Grenette

Date de convocation le 31 octobre 2024

Président : Madame/Monsieur Prénom NOM, Titre

Secrétaire de séance : Prénom NOM

Présents :
Vincent CHRIQUI, Jean-Pierre GIRARD, Marie-Laure GARNIER, Aurélien LEPRETRE, Hélène ACCETTOLA, Olivier DIAS, Marguerite BACCAM, Dorian MAILLET, Océane ROULOT, Sébastien CHALESSIN, Alain BATILLOT, Armand BONNAMY, Marie-Thérèse DUSSERT, Thierry JOSEPH, Chantal BUSSY, Christian CIOFFI, Laurent CAMPO, Gaël LEGAY-BELLOD, Semiha ALATAS, Odile MARTINI, Michaël AYDIN, Kévin DOREL, Damien PERRARD, Laurent MAGUET, Anne CROUZIER, Aurélia MASSON, Dominique CADI, Roger RICHERMOZ, Robert BRIOUDE, Marie-Claude SOUCHAUD

Absents :
Anissa DAOUI, Jean-Claude PARDAL

Excusés, ayant donné pouvoir :
Myriam ABDERRAHIM, pouvoir à Chantal BUSSY, Isabelle RENARD, pouvoir à Damien PERRARD, Gabriel BERTEA, pouvoir à Aurélien LEPRETRE

Le rapporteur rappelle à l'assemblée que la Commune est propriétaire des parcelles cadastrées sections BK 43 et BL 25, situées avenue de Chantereine à BOURGOIN JALLIEU.

ENEDIS sollicite l'autorisation de pose de 3 canalisations souterraines sur une largeur de 3 m et sur une longueur totale de 502 m ainsi que ses accessoires, sur les parcelles BK 43 et BL 25.

Pour ce faire, une indemnité unique et forfaitaire de mille quatre euros (1 004 €) serait versée par ENEDIS à la commune.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'APPROUVER** les termes de la convention de servitude concernant l'autorisation de

Envoyé en préfecture le 21/11/2024
Reçu en préfecture le 21/11/2024
Publié le 21/11/2024
ID : 038-213800535-20241119-DB_241108_126-DE

passage sur les parcelles communales cadastrées BK 43 et BL 25, situées Avenue de Chantereine à BOURGOIN-JALLIEU ;

- **D'AUTORISER** le Maire ou un adjoint ayant délégation en la matière à signer tous les actes et à effectuer toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé ci-dessus,
Après en avoir délibéré,

Adopte la délibération à l'unanimité des voix.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

à Bourgoin-Jallieu ,
pour copie conforme,

Le Maire de Bourgoin- Jallieu
Premier vice-président de la CAPI délégué aux Mobilités
Vice-président du Département en charge de la Transition

Signé par : Vincent CHRIQUI
Date : 21/11/2024
Qualité : Maire de Bourgoin-Jallieu, Premier vice-président de la CAPI délégué aux Mobilités, Vice-président du Département en charge de la Transition écologique

Le secrétaire de séance
Prénom NOM

Signé par : Océane ROULOT
Date : 20/11/2024
Qualité : Secrétaire du Conseil Municipal

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en préfecture par voie dématérialisée et publié.

Le présent acte peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Bourgoin-Jallieu ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble.